

---

Rencontres de la Société de législation comparée  
Dialogue franco-brésilien  
organisée par la section Amérique latine  
de la Société de législation comparée

---

Direction scientifique

**Gustavo Cerqueira**

*agrégé des Facultés de droit, université de Reims Champagne-Ardenne  
président de la section Amérique latine – Société de législation comparée*

Coordination scientifique et interinstitutionnelle

**Juliano Barra**

*professeur à l'IBMEC et à l'école de droit de la Sorbonne*

**Adriano Caldeira**

*professeur à l'université Presbytérienne Mackenzie*

**Gustavo Cerqueira**

*agrégé des Facultés de droit, université de Reims Champagne-Ardenne*

**Thamara D. C. Medeiros**

*professeur à l'université Mackenzie*

**Thibault de Ravel d'Esclapon**

*maître de conférences à l'université de Strasbourg*

VENDREDI 30 AOUT 2019  
FACULTE DE DROIT DE L'UNIVERSITE MACKENZIE  
AMPHI MACKGRAPHE – 896, RUA DA CONSOLAÇÃO, SÃO PAULO-SP

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET JUSTICE



SOCIÉTÉ  
DE LÉGISLATION  
COMPARÉE

SECTION AMERIQUE LATINE



### PROGRAMME

avec le soutien de



## OUVERTURE / 8 H 30

### INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LA DECISION / 9 H

sous la présidence de Gustavo Cerqueira

#### 9h 00 – Intelligence artificielle et le juge

Dominique Hascher, conseiller à la Cour de cassation  
José Antonio Dias Toffoli, président du Tribunal fédéral suprême  
Felipe Chiarello, doyen de la faculté de Droit – Mackenzie

#### 10h 00 – Intelligence artificielle et justice étatique

Bráulio Gabriel Gusmão, Conseil national de justice

#### 10h 20 – Réflexions croisées autour de la justice privée

Carlos Alberto Carmona, professeur à l'université de São Paulo

*Pause*

#### 10h 50 – Intelligence artificielle et justice financière

Thibault de Ravel d'Esclapon, MCF à l'université de Strasbourg  
Daniel de Saboia, Ministère de la justice

*Discutant :*

Evandro Pontes, avocat et professeur à l'Insper

*Pause*

### INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LE PROCES / 11 H 45

sous la présidence de Juliano Barra

#### 11h 45 – Intelligence artificielle et procédure

Soraya Amrani-Mekki, professeur à l'université Paris X  
Edilson Vitorelli, professeur à l'université Mackenzie

#### IA et mesures judiciaires de protection : l'exemple du bouton panique

Hilton Queiroz Rebello, directeur de l'Institut de technologie préventive

*Discutant :*

Luis Alberto Reichelt, professeur à l'université Catholique de Porto Alegre

### INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LES AUXILIAIRES DE JUSTICE / 17 H 30

sous la présidence de Thibault de Ravel d'Esclapon

#### 17h 30 – Intelligence artificielle et le ministère public

Gianpaolo Poggio Smanio, procureur-général de justice de São Paulo

#### 17h 50 – Intelligence artificielle et l'avocature

Laurent Gamet, avocat et professeur à l'université Paris XII  
Adriano Caldeira, avocat et professeur à l'université Mackenzie

*Discutants :*

Juliano Barra, professeur à l'IBMEC et à l'école de droit de la Sorbonne

*Pause*

#### 19h 10 – Intelligence artificielle et le notariat

Mustapha Mekki, professeur à l'univ. Paris XIII, directeur général de l'Institut national des formations notariales

*Discutant :*

Bruno de Ávila Borgarelli, doctorant à l'université de São Paulo

*Pause*

### AU-DELA DES FRONTIERES / 20H10

sous la présidence de Maria Inês Murgel

#### 20h 10 – Intelligence artificielle et concurrence internationale des juridictions nationales

Gustavo Cerqueira, agrégé des Facultés de droit, université de Reims  
Gustavo Monaco, professeur à l'université de São Paulo

### CLOTURE / 20H50

Gustavo Cerqueira, agrégé des Facultés de droit, université de Reims  
Adriano Caldeira, avocat et professeur à l'université Mackenzie